



ANGL1823 Anglais - Compréhension de textes de criminologie

[60h] 6 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Nathalie Heiderscheidt
Langue d'enseignement : anglais
Niveau : cours de 1er cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Au terme de cette entité d'enseignement, l'étudiant aura développé ses compétences, essentiellement réceptives, en anglais. Les acquis seront suffisants pour comprendre un texte en anglais orienté vers la criminologie ainsi que pour comprendre une communication orale simple dans ce même domaine.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Les thèmes abordés pour rencontrer ces objectifs seront :

- les stratégies de lecture en langue étrangère.
- les stratégies de décodage d'un message oral en langue étrangère
- les structures grammaticales en anglais
- l'extension du vocabulaire anglais spécifique à la criminologie.

Résumé : Contenu et Méthodes

Contenu :

- portefeuille de textes orientés vers la criminologie
- extension des structures grammaticales en contexte
- collection de programmes vidéo orientés vers la criminologie
- exposé des mécanismes de la phonétique anglaise

Méthodes utilisées :

- lecture à domicile de textes, de façon extensive et en adoptant les stratégies de lecture
- analyse et commentaire de ces textes au cours
- pratique du vocabulaire des textes
- analyse et résumé de points grammaticaux
- décodage, au rythme de chacun, de programmes vidéo, de façon extensive et intensive
- pratique de la prononciation de mots de vocabulaire général et spécifique

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis

Le niveau A2 du "Cadre européen commun de référence pour les langues"

Evaluation

- Test dispensatoire en début d'année uniquement pour les étudiants qui reçoivent l'autorisation de l'Ecole de Criminologie (cf. secrétariat ECRI)
- Evaluation continue
- Test dispensatoire portant sur une partie de la matière en milieu d'année
- Tests de lecture à voix haute
- Examen écrit

Support Syllabus + CD-Rom d'auto-apprentissage

Encadrement N. DELVIGNE - HEIDERSCHIEDT

Moyens mis à la disposition de l'étudiant en dehors du cours

- Heure de réception de l'enseignant
- Guidance au Centre d'auto-apprentissage de l'ILV
- Guidance à la Salle multimédia de l'ILV

Autres

Les compétences à acquérir correspondent au Niveau B2 du "Cadre européen commun de référence pour les langues" en compréhension à la lecture et au niveau B1 du "Cadre européen commun de référence pour les langues" en compréhension à l'audition.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM21

Première licence en criminologie

(6 crédits)